

Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles (AGAPSC)

Parcours : Animation



Niveau d'études

Les + de la formation

- **Qualification professionnelle de directeur d'accueil de loisirs** (avec ou sans hébergement, pas de limite de durée ni de volume d'accueil).
- **Qualification d'éducateur sportif** (carte professionnelle).
- **Reconnaissance forte de la formation par la branche professionnelle de l'Animation.**
- **Rythme de la formation adapté pour la mise en place de contrats en alternance.**

BAC+2

Diplôme professionnel de niveau III inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et soutenu par la Branche Professionnelle de l'Animation.

Objectifs

Former des **animateurs-coordonnateurs et responsables de projets** dans le champ professionnel de l'animation socio-culturelle et sportive ; ces professionnels s'adressent à tous publics, à l'exception des groupes constitués de personnes présentant un handicap, et des pratiques compétitives, y compris leur préparation.

Publics concernés :

- **Formation initiale** : bacheliers, étudiants en réorientation.
- **Formation continue** : salariés dans le sport ou l'animation, titulaires d'un diplôme de niveau IV minimum ou d'une expérience équivalente, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle.

Programme

Sélection ou prérequis :

Formation sélective : sur dossier intégrant impérativement un projet professionnel, puis entretien et épreuve écrite.

Les candidats doivent posséder un vécu dans le domaine de l'animation, et/ou du sport. Un engagement associatif est souhaité.

Insertion Professionnelle

• **Secteurs d'activité :**

Fédérations ou associations sportives, socio-culturelles ou d'éducation populaire (MJC, centres sociaux, accueils de loisirs dont ALAE, maison de l'enfance, ...), collectivités territoriales, maisons de retraite, etc.

• **Exemples de métiers :**

Animateur-coordonateur, responsable de projet, directeur d'accueil de loisirs, directeur de structure d'animation...

La formation se déroule sur 2 ans et comprend des enseignements à l'université couplés avec des temps de stage.

• **La 1^{ère} année** est centrée sur la dimension pédagogique : connaissances des publics, des activités, des méthodes d'animation, professionnalisation.

• **La 2^{de} année** est consacrée à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'animation ou de développement.

6 domaines de compétences sont abordés :

+ Connaître et analyser son environnement

professionnel : Cadre juridique et réglementaire, sécurité des sites et des transports, connaissance des milieux et des territoires, connaissance de l'environnement institutionnel.

+ Animer et encadrer : Animation, apprentissages et pédagogie, jeux et sports collectifs, activités culturelles et artistiques.

+ Connaître le pratiquant : Anatomie, physiologie générale, secourisme et ergonomie du travail, psychologie, sociologie.

+ Mettre en œuvre des projets de développement :

Gestion comptable, gestion de projet évènementiel, marketing, gestion des RH, méthodologie de projet.

+ Communiquer en situation professionnelle :

Informatique et bureautique, anglais, techniques de communication orale et non verbale, outils et démarches de la communication écrite.

+ Intervenir en milieu professionnel et stratégie

de professionnalisation : Stage, connaissance du secteur, réalisation d'une étude pour le développement d'une structure ou d'un projet, construction du projet professionnel.

Informations

Dates : de mi-septembre à mi-juin

Durée de la formation :

2 années de formation, 1079 h de formation à l'université, 200h minimum de stage par année (ou alternance complète : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage)

Effectif : 35 étudiants

Projet d'ouverture à l'apprentissage 2019/2020

Lieu habituel de formation :

Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne)

Contacts :

Renseignements administratifs et inscriptions :

Fiona DUC - Tél. 04 72 44 79 43
deust.anim@univ-lyon1.fr

Préinscription :

Parcoursup pour les - de 26 ans
Autres profils : prendre directement contact avec le secrétariat

Site Web de la formation :

<http://deustanimation.univ-lyon1.fr>
ufr-staps.univ-lyon1.fr



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Sport et Animation
Rhône-Alpes

Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles (AGAPSC)

Parcours : Activités Aquatiques (A.A)



Niveau d'études

BAC+2

Diplôme profession de niveau III (BAC+2) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et soutenu par la branche Professionnelle du Sport.

Objectifs

Former des **techniciens des activités aquatiques** immédiatement opérationnels et polyvalents capables d'assurer la surveillance et la sécurité des baigneurs, d'enseigner et d'animer des séances d'apprentissage de la natation et des cours d'aqua-gym de tous types. Ces diplômés sont également formés pour participer au fonctionnement et au développement d'un établissement aquatique.

Publics concernés :

- **Formation Initiale** : bacheliers ou étudiants en réorientation.
- **Formation continue** : salariés souhaitant développer de nouvelles compétences ou en reconversion professionnelle, contrat de professionnalisation.

Les + de la formation

- Préparation au BNSSA.
- Prérogatives professionnelles de maître-nageur sauveteur.
- Partenariat avec les collectivités locales et les entreprises privées délégataires de service.
- Formation universitaire publique (droits universitaires réduits), équipe pédagogique composée à 50 % de professionnels.

Sélection ou prérequis :

Être titulaire du Bac ou d'un titre équivalent, ou faire une demande de validation des Acquis Personnels et Professionnels (dispense de titre pour accéder à la formation pour les plus de 20 ans ayant interrompu leurs études initiales depuis au moins 2 ans). Cette formation nécessite d'être bon nageur, et titulaire du PSE1 (Premiers secours en équipe).

La formation est sélective et se déroule en 2 temps :

Admissibilité : candidater via Parcoursup ou dossier spécifique pour les plus de 25 ans, rédaction d'un CV et projet professionnel.

Admission : tests physiques (800m NL, 100m 4 nages) + entretien oral.

Programme

La formation se déroule sur 2 ans, et comprend des périodes de formation (1100 heures) alternant avec des temps d'application en établissement aquatique. Stage obligatoire de minimum 200 heures par année d'études ou alternance complète (contrat de professionnalisation). Une période d'activité salariée estivale de 3 semaines minimum est demandée.

Compétences et unités d'enseignement :

+ Connaître et analyser son environnement professionnel :

Cadre légal et réglementaire, environnement éducatif et institutionnel, sociologie des pratiques aquatiques.

+ Mettre en œuvre des projets de développement :

Projet éducatif d'animation, conduite de projets éducatifs et événementiels, marketing, vente et culture de service, gestion comptable et financière, gestion des ressources humaines.

+ Animer et encadrer :

Méthodes et techniques de la natation et des activités aquatiques, théorie et pratique de l'intervention, prise en charge des publics spécifiques.

+ Connaître le pratiquant :

Analyse fonctionnelle du pratiquant (anatomie, physiologie, traitement de l'information), psychologie et développement de l'enfant, jeux et apprentissage, gestion des groupes et des situations conflictuelles.

+ Intervenir en milieu Pro et stratégie de Professionnalisation :

Prérequis sécuritaires, accidentologie en centre aquatique, sauvetage/secourisme/règlementation du BNSSA, hygiène et sécurité, ERP, développement du comportement professionnel, stage pratique et mémoire de stage.

+ Communiquer en situation professionnelle :

Expression et communication orale et écrite, informatique (bureautique, communication, sites web et réseaux), anglais.

Insertion Professionnelle

• Secteurs d'activité :

piscines publiques ou privées, zones aquatiques, salles de remise en forme, clubs de vacances, centres de thermalisme.

• Exemples de métiers :

maître-nageur sauveteur, chef de bassin, éducateur sportif, animateur, assistant-gestionnaire d'une petite structure aquatique.

Dates : de septembre à mi-juin

Durée de la formation : 2 ans - 1100 h de formation et minimum 400 h de stage (ou alternance complète)

Effectif moyen : 30 étudiants

Lieu de formation : Campus LyonTech - la Doua (69- Villeurbanne)

Projet d'ouverture à l'Apprentissage en 2019/2020

Contacts :

Renseignements administratifs et inscription :

Mouna BENHAMIDA - Tél. 04 72 44 81 09
deust.aquatique@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :

Sébastien JOUBERT - sebastien.joubert@univ-lyon1.fr

Préinscription :

Parcoursup pour les - de 26 ans

Autres profils : prendre directement contact avec le secrétariat

Site Web de la formation : <https://ufr-staps.univ-lyon1.fr>



sciences et techniques
des activités physiques et sportives

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Développement Social et Médiation par le Sport (DSMS)



Les + de la formation

- **Formation ouverte à distance.**
- **Facilité pour travailler** tout en se formant, facilité pour acquérir de nouvelles compétences et un diplôme.
- **Formation organisée en modules.**
- **Large place au stage et à l'expérimentation.**

Niveau d'études

BAC+3

Objectifs

Former des **chargés de projets Sport et Cohésion Sociale et des éducateurs sportifs coordonnateurs**.
Ce professionnel sera capable d'encadrer des activités physiques, sportives et artistiques, de coordonner et gérer des projets éducatifs, de manager une équipe.

Publics concernés :

- **Étudiants** en poursuite d'études ou en réorientation, titulaires d'un diplôme de Niveau BAC+2.
- **Salariés ou demandeurs d'emploi** : acquisition de nouvelles compétences, promotion ou reconversion professionnelle.

Programme

La formation se déroule sur 1 an, comprend 450h de formation et 36 semaines de stage et projet tutoré.

Les enseignements sont regroupés autour de **5 compétences principales** :

- **Connaître et comprendre à partir d'une approche scientifique pluridisciplinaire la spécificité des publics et les politiques nationales et locales inhérentes à l'inclusion pour être capable de concevoir un projet adapté.**

UE de 117 h/9 ECTS

+ EC 1.1 | Les politiques sportives et éducatives en faveur de l'inclusion sociale et de lutte contre les discriminations sociales et sexuées.

+ EC 1.2 | Les conduites à risque et la vulnérabilité des personnes (diagnostic, profil...).

+ EC 1.3 | Les dispositifs opérationnels des politiques publiques pré-citées ainsi que les programmes et actions engagés par les acteurs de terrain (séminaires avec des professionnels).

- **Connaître et savoir mettre en œuvre des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) au service d'un projet socio-éducatif pour agir.**

UE de 133 h/12 ECTS

+ EC 2.1 | Conception d'un projet d'intervention autour d'une APSA.

+ EC 2.2 | Approche spécifique de certaines APSA. (ex. les activités de combat et estime de soi/maîtrise de ses émotions).

Sélection ou prérequis :

Sélection sur dossier.

Les candidats devront justifier d'une expérience dans l'animation sportive.

Insertion Professionnelle

• Secteurs d'activité :

Collectivités territoriales, secteur associatif, entreprises du secteur privé

• Exemples de métiers :

Éducateur social à dominante sportive, manager/animateur, chargé(e) de médiation et de la vie sociale, responsable d'animation de projets éducatifs

+ EC 2.3 | La médiation par le sport et les APSA au service de la citoyenneté, de l'inclusion sociale dans des structures spécifiques : centres carcéraux, centres médicaux...

- **Connaître et maîtriser des outils de gestion de projets pour opérationnaliser des projets.**

UE de 80 h/9 ECTS

+ EC3.1 | Cadre juridique.

+ EC3.2 | Gestion des ressources humaines.

+ EC3.3 | Gestion budgétaire et financière du projet.

- **Être sensibilisé aux techniques de communication pour fédérer des personnes autour des projets.**

UE de 60 h/9 ECTS

+ EC 4.1 | Méthodologie de la note de synthèse.

+ EC 4.2 | Anglais.

+ EC 4.3 | TICE.

- **Être capable de s'insérer dans une structure éducative.**

UE de 30 h/15 ECTS

Informations

Dates : septembre à septembre

Durée de la formation :

450 h de formation - 36 semaines de stage (ou alternance complète : contrat de professionnalisation)

Effectif : 24 étudiants

Lieu habituel de formation :

Campus LyonTech-la Doua (69- Villeurbanne)

Contacts :

Renseignements administratifs :

Annick SELBONNE - Tél. 04 72 43 15 45
annick.selbonne@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques :

Ysabelle HUMBERT - ysabelle.humbert@univ-lyon1.fr

Procédure d'inscription : <https://ecandidat.univ-lyon1.fr>

Site Web de la formation :

<http://ufr-staps.univ-lyon1.fr>



sciences et techniques
des activités physiques et sportives